

BOULOGNE-BILLANCOURT

SOS Amitié perd des subventions

■ L'association, basée à Boulogne (*notre photo*), est à la recherche de bénévoles écoutants mais aussi... de dons. Le département des Hauts-de-Seine a annoncé qu'à compter de l'année prochaine, il ne versera plus la subvention de 3 719 € à SOS Amitié, qu'il aidait depuis vingt ans. Un nouveau coup dur pour l'association après le désengagement de la région Ile-de-France (30 000 € en moins). Pour le conseil départemental, « la compétence générale du département a été supprimée depuis la loi NOTRe, l'obligeant à se recentrer sur ses compétences légales. La mission principale de SOS Amitié relève maintenant de l'Etat », justifie le conseil départemental, précisant que son aide représente 0,9 % du budget total de l'association.

